

préférence d'au moins 25 p. 100 du droit sur le sucre des pays étrangers.

Pour donner suite à cette préférence accordée sur le sucre par la convention commerciale entre le Canada et les Antilles anglaises, les droits du Canada sur le sucre ont été modifiés et les nouveaux taux ont été appliqués le 16 avril 1926. Il n'y a pas eu depuis de modification dans les droits sur les sucres des pays étrangers, et ainsi l'honorable député de Prince fait erreur quand il déclare que le gouvernement canadien, sous le premier ministre Bennett, frappe d'un droit élevé le sucre de Cuba.

M. ILSLEY: Me permettez-vous de poser une question? Ce n'est pas la déclaration que l'on prête à l'honorable député de Prince, je ne crois pas.

L'hon. R. B. HANSON: C'est ce que je crois.

M. ILSLEY: N'a-t-il pas déclaré que le Gouvernement a fixé, pour fin de douane, une valeur dont l'effet a été d'élever les droits sur le sucre raffiné?

L'hon. R. B. HANSON: Les journaux ne lui font pas dire cela, et c'est aux journaux que je réponds. En effet, comme je l'ai déjà signalé, les droits sur le sucre de Cuba résultent de la convention commerciale négociée entre le Canada et les Antilles anglaises par l'administration libérale précédente, et même si le sucre des Antilles anglaises était importé en franchise, un droit de \$1.00 les cent livres devrait toujours frapper les importations de sucre brut de Cuba d'une polarisation de 95 à 96 degrés, pour donner suite aux dispositions du traité.

M. ILSLEY: C'est dommage que l'honorable député de Prince (M. MacLean) ne soit pas ici, mais je suis au fait de l'attitude qu'il a adoptée à maintes reprises sur cette question et voici ce qu'il prétend: Le présent régime, par arrêté en conseil, antérieurement à la modification des droits sur les pommes de terre par le gouvernement cubain, a fait une estimation sur le sucre raffiné pour les opérations de douanes qui a eu comme conséquence de fermer efficacement le marché canadien au sucre raffiné.

L'hon. M. HANSON: Nous n'avons jamais importé de sucre raffiné de Cuba; nous n'y avons jamais songé.

M. ILSLEY: Je n'en suis pas certain. L'honorable député de Prince est au fait de toute la question: il l'a discutée en cette Chambre avec le premier ministre et avec l'ex-ministre du Commerce. Il serait désireux de la discuter à cette heure s'il était à son siège.

M. POULIOT: Puis-je savoir du ministre de l'Agriculture quels sont les projets qui ont

été approuvés le ou avant le 31 décembre 1934 dans chaque province, en commençant par la Colombie-Anglaise et en venant vers l'est.

L'hon. ROBERT WEIR: J'ai déjà donné ces renseignements.

M. POULIOT: Monsieur le président, voilà encore l'ancienne histoire. Le ministre met ses crédits en délibération et nous ne demandons nullement de les bloquer; nous voulons simplement des renseignements et ceux que j'ai demandés sont des plus raisonnables et des plus justes. Nous devons savoir quels sont les projets qui ont été approuvés. Il n'y en a qu'un très petit nombre et de nouveau je pose la question au ministre: Quels sont les projets qui ont été approuvés le ou avant le 31 décembre 1934 et quels sont les projets qui ont été approuvés et ont été mis en force depuis cette date. Voilà une question des plus justes et des plus convenables et j'ai la conviction que le ministre sera en mesure d'y répondre.

L'hon. ROBERT WEIR: L'honorable député, je le crains fort, n'a pas entendu les explications que j'ai données. J'ai déjà fait consigner au hansard, ce soir, les renseignements qu'il demande; cependant, je vais les lire de nouveau s'il le désire.

M. POULIOT: Permettez-moi de résumer ma question. Le ministre aurait-il l'obligeance — nous allons lui donner tout le temps voulu pour le faire — de dire au comité combien de projets, et il n'y en a pas beaucoup, ont été approuvés et mis en force le ou avant le 31 décembre 1934; aussi le nombre de projets qui s'appliquent uniquement à une province ou à toutes les provinces.

L'hon. ROBERT WEIR: Voici: Projets des arbres fruitiers, 28 août 1934; projet d'organisation du marché d'exportation des fruits, 8 septembre 1934; projet d'exportation du bardeau de cèdre rouge de la Colombie-Anglaise, 13 octobre 1934; projet concernant le hareng salé et séché et le saumon salé et séché de la Colombie-Anglaise, 22 octobre 1934; projet concernant le tabac séché à l'air chaud de la province d'Ontario, 26 octobre 1934.

M. POULIOT: Est-ce tout? Puis-je savoir du ministre le nombre de projets qui ont été approuvés et mis en force depuis le 1er janvier 1935?

L'hon. ROBERT WEIR: Voici: Projet d'organisation du marché du lait, terre ferme inférieure, Colombie-Anglaise, 1er janvier 1935; projet d'organisation du marché des pommes de terre de l'Est du Canada, 18 janvier 1935; projet d'organisation du marché des fèves de l'ouest de la province d'Ontario,